



- Festivités
- Bilans administratifs
- Vie communale

Dans ce numéro :

Finances	2
PLU	2
Gravières	3
Permis de construire	4
Normes Ad'ap	4
Année scolaire	5
Transports scolaires	5
Nuisances	6
Noël 2015	7
DICRIM	7
Internet HD	7
Etat civil	8
Infos pratiques	8

Membres de la
Commission Communication

A. Lefebvre / F. Duteil / M.J. Blanquet
D. Lecoester / G. Boudesocque

Les Vœux de notre Maire

Annick Lefebvre



Le 08 Janvier 2016, pendant les vœux à nos concitoyens...



« Chères Rivecourtoises, chers Rivecourtois,

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier nos vœux de réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance ou dans la peine : les dates du 7 janvier 2015 et du 13 novembre 2015 sont désormais inscrites dans notre mémoire collective. En un an, le terrorisme est entré dans

notre quotidien et a fracassé nos certitudes. Durant ces fêtes de fin d'année, j'ai eu, je pense tout comme vous, du mal à retrouver cette insouciance qui permet de profiter pleinement de ces moments. Une pensée, donc, aux personnes blessées lors de ces attentats et qui en porteront encore longtemps les stigmates, à leur famille et à tous ceux qui ont perdu un proche et qui auront besoin de temps et d'accompagnement pour se reconstruire.

Les réalisations et les actions de l'année 2015, nous vous les avons commentées tout au long des parutions de ce journal.

Pour 2016 :

- ✓ Nous allons continuer à encadrer nos dépenses et comme cette année mettre au service de la commune les compétences repérées de certains de nos conseillers. Si vous avez du temps et l'envie de vous investir, nous vous accueillerons volontiers lors de ces futurs travaux.
- ✓ Arrêter notre PLU.
- ✓ Accompagner le projet NEXITY rue de la République.
- ✓ Réaliser la mise aux normes « accessibilité handicapée » de la Mairie (1^{ère} tranche) et finaliser celle de la salle des fêtes
- ✓ Améliorer la circulation rue de la République avec le Conseil Départemental et le SOIS en modifiant l'implantation de l'arrêt de car afin que les bus scolaires n'empruntent plus cette rue.
- ✓ Mettre en place le dispositif « participation citoyenne » plus communément appelé « voisins vigilants ».

En LIEN AVEC LA CCPE :

- ✓ Implanter le très haut débit avec une réouverture du dossier électrification rurale pour finaliser le bas de la rue du Grand Ferré.
- ✓ Appliquer la Charte « ZERO PHYTO » qui va tous nous amener à changer notre gestion des espaces verts et tout particulièrement pour la commune, à revoir la gestion de nos trottoirs.

J'ai confiance en l'avenir de notre village, il a des ressources, des talents et des richesses multiples.

Il nous appartient, avec vous, de les valoriser, de les accompagner, de les rassembler pour les mettre au service de l'intérêt général. Avec les membres du Conseil Municipal, nous mettrons tout notre cœur et notre énergie pour que RIVECOURT demeure un village où il fait bon vivre.

Nous le ferons avec vous.

Belle et bonne année 2016 à tous.»



Point sur nos finances

Jean René, notre Oncle Picsou, Marie-José, Christophe, avec l'aide de notre secrétaire de mairie Ludovic, vous communiquent les réalisations budgétaires qui ne sont actuellement que **provisoires** (les écritures de régularisation de fin d'année sont en attente d'enregistrement en trésorerie).

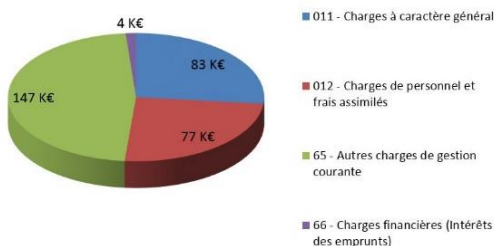


La bande à Picsou

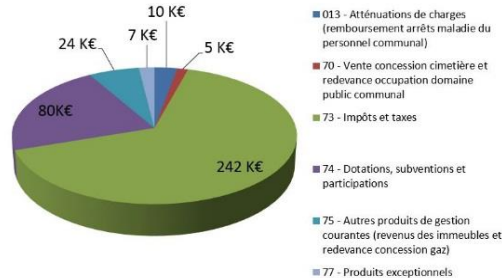
"La finance est l'art de faire passer l'argent de mains en mains jusqu'à ce qu'il disparaisse"

Citation de Robert W. Sarnoff.

Répartition des dépenses de fonctionnement



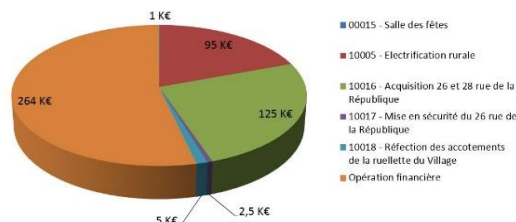
Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses d'investissement



Répartition des recettes d'investissement



Les difficultés rencontrées dans l'élaboration du PLU de la commune

En 2015, nous avons relancé les réunions de concertation avec les Personnes Publiques Associées (PPA) pour l'élaboration du PLU. Le Conseil Municipal a notamment souhaité remettre en zone à urbaniser « Le Fiqueron ». Or, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) imposait un cône de vues glissant sur l'église qui ne permettait aucune construction.

Après moult réunions, nous avons obtenu, le 5 novembre 2015 un accord de principe de l'ABF pour l'urbanisation en partie basse du Fiqueron.

Par ailleurs, la DDT qui nous accompagne dans l'élaboration du PLU nous a mis en garde sur la nécessité pour le PLU de répondre aux objectifs du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de la Basse Automne et de la Plaine d'Estrées. Nous avons donc travaillé avec le bureau d'études SAFEGE pour démontrer que les projets portés par le Conseil Municipal de logements intergénérationnels sur le secteur de la ferme, la croissance démographique prévisionnelle et la densification des dents creuses répondent en tout point aux objectifs du SCOT.

De plus, l'Architecte-urbaniste de la SAFEGE, qui accompagne la commune de Rivecourt depuis le lancement du PLU, a connu des soucis de santé. Son absence prolongée a pénalisé fortement la rédaction du PLU.





PLU (la suite)

« Aucune difficulté n'est en soi insurmontable ; Seul est dangereux d'apporter des réponses anciennes à des situations nouvelles »

Citation de Pascal Bruckner.

Enfin, lors de la réunion du 1^{er} juillet 2015 avec les PPA, nous avons présenté le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce PADD a été débattu en conseil municipal le 2 juillet 2015.

A la suite de ce débat, le Préfet a estimé que ce nouveau PADD aurait une incidence sur l'environnement et nous a demandé par courrier du 22 octobre 2015 de procéder à une évaluation environnementale simplifiée. Cette procédure retardera d'au moins un an l'approbation du PLU.

C'est pourquoi, nous avons exercé le 17 décembre 2015 un recours gracieux auprès du Préfet afin d'être exempté de cette nouvelle étude. Nous attendons sa réponse et en fonction de celle-ci, le PLU de la commune aboutira ou non en 2016 !

Point sur l'exploitation LAFARGE

La société LAFARGE a déposé en 2014 auprès de la préfecture, un dossier d'autorisation d'exploiter une carrière de sable sur une nouvelle zone de Rivecourt. Ce dossier a été examiné par les services de l'Etat.

Le Sous-Préfet de Compiègne a convoqué la commune à 3 reprises en 2015 pour appuyer le dossier Lafarge.

Cet été, ce dossier a fait l'objet d'une enquête publique. Vous avez été nombreux à vous exprimer sur ce projet, et nous vous en remercions.

En effet, cette nouvelle zone d'extraction va entraîner une augmentation du trafic de poids lourds, car jusque-là, le transport de matériaux à partir de Rivecourt se faisait à l'aide de bandes transporteuses et par voie fluviale.

La commune s'étant engagée en 2011 dans un protocole d'accord avec l'ARC, la Sté Lafarge, Longueil Sainte Marie et le SIRECR à permettre l'exploitation de la carrière, le Conseil Municipal a délibéré le 25 septembre 2015 et a autorisé l'exploitation sous réserve de :

- ✓ Remettre en état l'ensemble du site au niveau des terrains avant exploitation pour une réutilisation en terre agricole,
- ✓ Revoir les conditions financières du droit de forage (0 € actuellement),
- ✓ Mener un référé préventif sur l'état des habitations à risque avant travaux, pris en charge par l'exploitant,
- ✓ Revoir la circulation des produits d'extraction du Gascon pour utiliser les bandes transporteuses,
- ✓ Réaliser un bilan trimestriel de l'état des routes avec remise en état, le cas échéant, de la voirie,
- ✓ Suivre la qualité de l'eau de l'Oise et de la Conque,
- ✓ Respecter les niveaux réglementaires d'émergence du bruit lors de l'exploitation et réduire l'amplitude horaire pour respecter notre cadre de vie.

La Sté Lafarge a retenu notre demande relative à la circulation des produits d'extraction du Gascon.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sous réserve que :

- Le PLU de Rivecourt soit validé et permette l'exploitation,
- Les circuits routiers, de transfert des matériaux extraits du secteur « le Clos Pronay » vers l'installation de traitement de Chevrières et d'approvisionnement des



-  Gravières exploitées
-  Zone d'exploitation mixte. Extraction par bandes transporteuses, comblement par camion à -1,2 mètre.
-  Zone d'exploitation tout par camion. Extraction et comblement à niveau actuel.



Lafarge (la suite)

secteurs « Le Clos Pronay » et « Gascon » en matériaux inertes de remblaiement soient conformes aux plans annexés N°3 et N°4 du rapport d'enquête, - La société Lafarge organise, préventivement au démarrage de l'exploitation, un état des lieux des « habitations à risque »,

Ce dossier doit désormais passer en commission des carrières le 19 janvier 2016 à la Préfecture de l'Oise. Ensuite, ce sera le Préfet qui autorisera ou non l'exploitation de la carrière.

Enfin, l'exploitation de la carrière reste soumise à l'approbation du PLU de la commune.

Un nouveau service instructeur pour les autorisations de construire



Nouvelle procédure

Depuis cet été, la DDT n'instruit plus les dossiers de permis de construire, les permis d'aménager ni les déclarations de travaux sur le territoire national.

Nous avons donc choisi de confier l'instruction des dossiers d'autorisation du droit des sols à l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) compte tenu à la fois de leurs tarifs et de leur expérience dans ce domaine. En effet, l'ARC exerce déjà depuis plusieurs années l'instruction des permis de construire pour les communes faisant partie de sa communauté d'agglomération.

Pour vous aucun changement ! Les dossiers sont à déposer en mairie auprès de notre secrétaire de mairie.

Mise aux normes des établissements recevant du Public / Ad'ap :

Nous avons jusqu'au 27 septembre 2015 pour présenter les dossiers de mise aux normes des bâtiments communaux recevant du public. Ce fut chose faite avec la délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2015.

En 2012, un diagnostic accessibilité avait été réalisé dans le cadre d'un marché communautaire, la rampe d'accès de la salle des fêtes avait alors été financée.

Les normes ont évolué et nécessitent de revoir le dossier dans son ensemble. Nous avons fait appel au Cabinet GP Architectes pour nous aider à les élaborer.

A ce jour, seul le dossier de la Mairie a été validé, la première tranche des travaux est prévue en 2016 avec la réalisation d'une place de parking aux normes handicapées et le cheminement podotactile qui permettra à partir de celui-ci de retrouver une entrée principale dédiée au public rue de la Mairie. La salle Louis LAME sera dotée de sanitaire adapté aux personnes porteuses de handicap et l'issue de secours retrouvera toute sa fonctionnalité.

Les sanitaires de la salle des fêtes ne sont plus aux normes handicapées, nous attendons la validation de notre dossier par la DDT/ Ad'ap pour initier les travaux. Dans le même temps, sera réalisée une place de parking pour les personnes porteuses de Handicap et le cheminement podotactile s'y rapportant.

Enfin, soutenus par M. PRADOUX, Architecte des Bâtiments de France, nous avons demandé une dérogation pour les cheminements podotactiles requis pour l'église et le cimetière, tous deux classés par les Monuments Historiques.



2015, le début



Année Scolaire 2015 – 2016



Merci maitresse

La rentrée scolaire a connu quelques bouleversements. Elle nous l'avait annoncé et c'est maintenant effectif, Mme NEUDORFF est partie en retraite. Nous lui souhaitons d'en profiter autant qu'elle s'est consacrée à l'éducation de nos enfants. La mairie de Rivecourt l'a remerciée de son investissement sur les deux écoles lors d'un pot de départ organisé conjointement avec la Mairie de Longueil Sainte Marie. Ce fut l'occasion de remercier également l'investissement de Christiane, ATSEM à l'école maternelle et de Francine, bibliothécaire à Longueil Sainte Marie, toutes deux ayant fait le choix d'écrire le deuxième tome de leur vie en profitant de leur retraite bien méritée.

Malheureusement, ce départ en retraite, concomitant à une diminution d'élèves, eut pour conséquence la fermeture d'une classe au sein de l'école maternelle. Nous ne comprenons pas cette décision de l'Inspection Académique à l'heure où le gouvernement actuel parie sur l'éducation de nos enfants.

Le départ de Mme SEIXAS, directrice de l'école élémentaire et maîtresse d'une double classe CM1 – CM2 fut la surprise de l'été. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans cette opportunité de carrière en tant qu'adjointe au Principal du collège de Verberie.

Nous remercions Mme VERDONCK d'avoir accepté au pied levé de prendre la Direction de l'école élémentaire tout en restant maitresse d'une classe de double niveau CM1 – CM2.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme GUERRY qui s'occupera de la deuxième classe de double niveau CM1 – CM2

Transports scolaires 2015 - 2016

A la rentrée scolaire 2015 – 2016, nos jeunes Rivecourtois bénéficiaient, comme l'année précédente, de deux créneaux horaires pour se rendre, dès le matin, au Collège Jules Verne de Lacroix Saint Ouen.

Quelques semaines plus tard, un seul créneau horaire était proposé, celui de 08h13. Nombre de nos enfants allaient alors au collège dès 08h25 pour se retrouver dans une salle de permanence en attendant le début de leur journée d'école.

Le collège s'est alors retrouvé dans une situation inadaptée pour accueillir tous les collégiens en salle de permanence.

Sur ce fondement, la mairie de Rivecourt, conjointement avec les services administratifs du collège, a entamé une démarche auprès du Conseil départemental pour justifier de l'utilité de ces deux créneaux horaires. Après de nombreux échanges entre toutes ces institutions, nous avons le plaisir de vous annoncer que le Conseil départemental a renoncé à son obstination en nous allouant de nouveaux créneaux horaires.

Une communication sur ce point a été réalisée à votre attention le vendredi 15 janvier 2016. Les nouveaux horaires sont également affichés à l'arrêt de bus.

Attention, ils ne sont pas tout-à-fait identiques à ceux de l'année dernière !



Chauffeur, si t'es champion....



Civisme et Vigilance



Zen attitude SVP

Nous avons constaté, et avons été alertés par certains d'entre vous, de vitesses excessives d'automobilistes dans les rues de notre village.

Soyons respectueux des limitations de vitesse autorisées, pour nos enfants, les piétons et les autres véhicules.

Par ailleurs, nous nous permettons de vous rappeler l'appel fait dans notre gazette N° 3, dans laquelle nous vous demandions de respecter un stationnement permettant une circulation fluide de chacun d'entre nous, mais aussi des véhicules de large gabarit.

Il en va de notre sécurité à tous !!!

Civisme et Responsabilité !



Dans un monde parfait !

Nombreuses sont les plaintes d'habitants ulcérés par la présence de déjections canines sur les trottoirs de la commune.

Il est donc rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens.

Loin de brimer ces compagnons à quatre pattes dans un acte inné et institué par Dame nature, il s'agit plutôt d'éduquer leurs propriétaires à un geste civique simple mais efficace consistant à ramasser leurs crottes. Pour cela, une feuille de papier journal ou un simple sac en plastique suffit, pour les ramener chez soi et les déposer dans le container adéquat.

Cet acte de civisme et de responsabilité est d'ailleurs valable, non seulement pour les trottoirs, mais aussi pour tous les lieux publics y compris les espaces verts.



Merci de les aider !

**« Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble
préservons nos espaces de vie ! »**



Noël 2015



Malgré le manque de neige et de froid en ce début d'hiver 2015, le Père Noël a réussi à venir à Rivecourt pour régaler nos bambins rivecourtois.

Le comité des fêtes et la commission des fêtes ont réussi à nous réunir nombreux, petits et grands, autour d'un petit déjeuner copieux mais aussi d'un spectacle lumineux et chantant.



Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pour que ce moment de l'année reste un moment féérique.

Le DICRIM



Tryptique

Face aux risques recensés sur le territoire d'une commune, tout Maire se doit de mettre en place une information préventive, comme l'en oblige d'ailleurs l'article 21 de la loi du 22 juillet 1987 qui stipule « que le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ».

Rivecourt, après s'être doté d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en avril 2015, qui a été évalué au travers d'un exercice organisé par la Préfecture le 21 mai 2015, le voit complété par un « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » (le DICRIM).

Ce document joint ce numéro, vous présente l'ensemble des risques auxquels notre village est soumis et les recommandations s'y rapportant.

Nous vous proposons de le garder à portée de mains, tout comme les numéros d'urgence.

Rivecourt éligible à la mise en place du très haut débit en 2016



Objectif 2016

Le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) a en charge la réalisation, en maîtrise d'ouvrage publique, du réseau très haut débit qui est appelé à couvrir l'ensemble des Isariens hors zones conventionnées.

Notre village se verra doté dès cette année de la fibre optique très haut débit, une 1^{ère} réunion a eu lieu avec le SMOTHD et la société AXIONE chargée du déploiement. Les premiers travaux débiteront dès le début de l'année.

A savoir que SFR est à aujourd'hui le seul fournisseur d'accès ayant répondu positivement à ce déploiement dans notre village.



Etat Civil



Heureux évènements
Bienvenue à :

la petite Jade TURATI, 42a rue de la République, le 16 avril 2015
la petite Elise GUILLOT, 9 rue du Grand Ferré, le 3 juin 2015
la petite Inès VARENNE, 2 rue du Château, le 21 décembre 2015

et enfin

au petit Théo PROUVOST, 42b rue de la république, le 9 juillet 2015

C'est avec tristesse que nous
déplorons les décès de :

M. MARCINOWSKI René,
29 rue de la République,
le 09 juillet 2015

Mme GRIVEL Micheline,
1 rue de la République,
le 20 octobre 2015

et de M.BOCQUET Pierre
inhumé au cimetière de Rivecourt



Infos pratiques

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

A compter du 1er Janvier 2016

HIVER du 01.10 au 31.03

Habitants de la Commune (48 H) 270 €

Extérieurs (48 H) 650 €

ETE du 01.04 au 30.09

Habitants de la Commune (48 H) 200 €

Extérieurs (48 H) 550 €

Location de la vaisselle 70 €

MAIRIE DE RIVECOURT

2 rue de la Mairie
60126 Rivecourt

TÉLÉPHONE
03 44 41 18 64
09 75 40 85 75

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi: 16H00 à 19H00
Mercredi: 18H00 à 20H00

E-MAIL

m.rivecourt@wanadoo.fr

SITE WEB

www.sites.google.com/site/mairiederivecourt

Secrétaire de Mairie :
Ludovic Dupont

L'ensemble du conseil vous présente ses meilleurs
vœux pour cette nouvelle année 2016

"L'Equipe Municipale tient à remercier tous les habitants de la
commune qui l'ont aidée bénévolement dans ses diverses
activités"